#### DIPLOMES COMPTABLES SUPERIEURS RELEVÉ DE NOTES

ACADÉMIE D'INSCRIPTION

CRETEIL-PARIS-VERSAIL.

Nom de naissance KONDA PANGOP

JACQUELINE SOREL

Né(e) le 24/04/1987 à DOUALA (099)

Pays CAMEROUN Arrdt

SESSION Octobre 2015

MME KONDA PANGOP

Jacqueline Sorel

71, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

BAT C, APPARTEMENT C06 94240 L'HAY LES ROSES

Numero candidat : 1337319942

Numero matricule : MM00001172

DIPLÔME DIPLOME SUPERIEUR DE COMPTABILITE ET DE GESTION

Épreuves	Note	Majo- ration	Coef.	Points	CE	Observations	-
001 GEST JURIDIQUE FISCALE SOCIALE 002 FINANCE 003 MANAGEMENT CONTROLE DE GESTION 004 COMPTABILITE ET AUDIT 005 MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFO 006 ECONOMIE 007 RELATIONS PROFESSIONNELLES 008 EPREUVE FACULTATIVE	DISP. DISP. 10.75	1.00	1.5	10.50		BENEF. 07.00 2015 DISPENSE DISPENSE BENEF. ACA90 2014 DISPENSE DISPENSE DISPENSE NON INSCRIT	

3.00 26.63

DÉCISION : REFUSE : MOYENNE INFERIEURE A 10

TOTAL CREDITS EUROPEENS (CE) :

- VOUS CONSERVEZ OBLIGATOIREMENT LE BENEFICE DES NOTES EGALES OU SUPERIEURES A 10 OBTENUES A PARTIR DE 1999.
- VOUS POUVEZ CONSERVER LE BENEFICE DES NOTES COMPRISES ENTRE 6 ET 10 POUR COMPENSATION ULTERIEURE (LE RENONCEMENT EST DEFINITIF).
- POUR UNE REINSCRIPTION, LA VALEUR DE LA NOTE A DECLARER POUR LES BENEFICES ACQUIS A LA SESSION EN COURS EST SIGNALEE DANS LA COLONNE "OBSERVATIONS".
- POUR UNE PROCHAINE INSCRIPTION DANS L'ACADEMIE, INDIQUEZ LES INFORMATIONS DE LA DERNIERE CANDIDATURE (NUMERO : 1337319942, SESSION : 2015)

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours

V. GOUDET

4724

Pour le candidat déclaré admis, le présent document vaut ce que de droit, jusqu'à la délivrance du diplôme.

RDSCG0021

NOTA: Il ne sera pas délivré de duplicata de ce document ; en cas de besoin, faire des copies ou photocopies.

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### MASTER

Vu le code de l'Education

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master;

Vu le décret nº 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux;

Vu le décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master;

Vu l'arrêté ministériel du 31 août 2009 relatif à l'habilitation de l'Université de Strasbourg à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les pièces justificatives produites par Mme JACQUELINE KONDA PANGOP, née le 24 avril 1987 à DOUALA (CAMEROUN), en vue de son inscription au master;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

Le diplôme de MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, Mention COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT

# est délivré à Mme JACQUELINE KONDA PANGOP

au titre de l'année universitaire 2010-2011

et confère le grade de master,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Strasbourg, le 1 décembre 2011

Le titulaire

STRASBG

8843919

Alain BERETZ

Le Président 0 B

> Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités Le Pellec

Zo

/2011201002194

#### 7 H Ħ Z S

# MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### MASTER

Vu le code de l'éducation;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master;

Vu le décret nº 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu le décret n° 2002–590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613–3 et de l'article L. 613–4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master;

Vu les pièces justificatives produites par Mme JACQUELINE KONDA PANGOP, née le 24 avril 1987 à DOUALA (CAMEROUN), en vue de son inscription au master; Vu l'arrêté ministériel du 31 août 2009 relatif à l'habilitation de l'Université de Strasbourg à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

mention assez bien Le diplôme de MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, Mention MANAGEMENT, spécialité COMPTABILITÉ - CONTRÔLE

# est délivré à Mme JACQUELINE KONDA PANGOP

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés au titre de l'année universitaire 2011-2012, et confère le grade de master,

Fait à Strasbourg, le 19 décembre 2012

Le titulaire

9626857

Zo

/2012201104290 STRASBG

Alain BERETZ

Le Président

Le Recteur d'Académie,

Le Pellec

0 88

#### N 7 C W T Z

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### LICENCE

Vu le code de l'Education;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux;

Vu le décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence;

Vu l'arrêté ministériel du 28 septembre 2005 relatif à l'habilitation de l'Université de Strasbourg à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les pièces justificatives produites par Mme JACQUELINE KONDA PANGOP, née le 24 avril 1987 à DOUALA (CAMEROUN), en vue de son inscription à la

Vu les procès—verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

Le diplôme de LICENCE SCIENCES, Mention ECONOMIE - GESTION

mention passable

## est délivré à Mme JACQUELINE KONDA PANGOP

au titre de l'année universitaire 2008-2009

et confère le grade de Licence.

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2010

Le titulaire

Le Président

口河

STRASBG 8838299

Alain BERETZ

Chancelier des universités Le Recteur d'Académie,

Le Pellec

Z

/2010200850495